



CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED-IRSTEA

Pour une rentrée combative : mobilisons-nous le 12 septembre

"La France n'est pas un pays réformable. Beaucoup ont essayé et n'y ont pas réussi, car les Français détestent les réformes. Dès qu'on peut éviter les réformes, on le fait »

Déclaration du chef de l'État à la communauté française de Bucarest ce 25 août.

Emmanuel Macron ex associé-gérant de la Banque d'affaires Rothschild, ex ministre de l'économie et des finances qui, durant son mandat, a traité avec mépris les salariées d'une entreprise en liquidation judiciaire parlant de « l'illettrisme qui frappait beaucoup de femmes de l'abattoir Gad », veut des réformes profondes et rapides. « Réformes » ? Appelons-les par leur nom : régressions !

Selon lui, pour créer des emplois, il faudrait se débarrasser de tout ce qui briderait l'initiative patronale, de tout ce que les salariés ont conquis notamment en 1936, à la Libération et en 1968. Pour embaucher, le patronat devrait pouvoir licencier comme il l'entend, il devrait aussi pouvoir rémunérer les salariés sans référence aucune aux diplômes, mais seulement à des « compétences » définies par lui. Tout ce qui confère des droits aux salariés serait un frein à l'efficacité économique.

Depuis son arrivée au pouvoir le gouvernement est impitoyable avec les faibles :

- baisse de 5 € de l'Aide Personnalisée au Logement dont bénéficient 2,6 millions de foyers dont 800 000 étudiants
- forte réduction des emplois aidés qui passeraient de 456 000 à 293 000. Cette mesure va jeter dans la précarité des milliers de jeunes et va contribuer à désocialiser encore plus les habitants des banlieues, sans compter les difficultés ainsi créées pour de nombreux élèves handicapés dont la scolarité était facilitée grâce à ces contrats.

Concernant le pouvoir d'achat, il pratique l'entourloupe. Le 1^{er} janvier prochain, la CSG augmentera de 1,7 %, mais contrairement à ses promesses, la suppression des cotisations pour les salariés du privé se ferait en « deux temps » avec une première baisse au 1^e janvier et une seconde à l'automne 2018. Plusieurs milliers d'euros seront ainsi engrangés par l'État entre les deux échéances en vue de réduire le déficit public. La CSG s'applique à tous les types de revenus, salariés du privé, fonctionnaires, retraités, allocations chômage, épargne.

Seuls les retraités percevant une pension inférieure à 1200 euros pour une personne seule et 1 800 euros pour un couple ne seront pas assujettis à la hausse de la CSG soit 40% d'entre eux ; les 60 % des retraités impactés ne bénéficieront d'aucune mesure compensatrice.

Pour les fonctionnaires dont le point d'indice continuera d'être gelé en 2018 et dont le jour de carence sera rétabli au nom de l'équité public-privé, aucun mécanisme compensatoire à la hausse de la CSG n'a pour l'instant été présenté. Il serait question selon le Ministre de l'Action Publique de reporter les applications salariales, déjà bien insuffisantes, du PPCR au-delà de 2020.

Contrairement aux promesses du candidat Macron, le gouvernement vient d'amputer de 300 millions d'euros le budget 2017 des collectivités territoriales.

Austérité pour les salariés, mais caviar pour les grandes fortunes :

Pour 2018 le gouvernement envisage de réformer l'Impôt sur la fortune (l'ISF). Les valeurs mobilières (détentions d'actions, d'entreprises, d'obligations...) sortiraient du calcul de l'ISF, seul le patrimoine immobilier serait taxable quel que soit le montant des actifs financiers détenus par ailleurs. La France est le pays en Europe où les entreprises cotées en Bourse versent le plus de dividendes à leurs actionnaires avec 34,5 milliards versés au deuxième trimestre 2017.

Le journal patronal *Les Echos* titrait le 23 mai « **Le président des entreprises** ». Il poursuivait : « *Jamais la France n'aura connu équipe gouvernante aussi familière du monde de l'entreprise. C'est une chance formidable. C'est aussi la garantie d'un niveau d'exigence auquel les chefs d'entreprises ne sont pas habitués* ». La Ministre du travail Muriel Pénicaud en est l'illustration : lorsqu'elle était DRH chez Danone, elle a mis en place un plan de restructuration du groupe qui a entraîné la suppression de 900 emplois de cadres dont 200 en France. Ce plan a fait grimper le cours de l'action Danone. Elle en a profité pour vendre ses 52 220 stock-options et réaliser ainsi une plus-value de 1 129 000 €. Cette personne porte la 2^e version de la loi Travail qui vise à mettre encore plus les salariés du privé à la merci de leurs employeurs.

Pour les groupes privés rien n'est trop beau. Le gouvernement relance les privatisations en cédant 10 milliards d'actifs. L'argent ainsi récupéré va revenir à ces groupes, sous couvert d'aide à l'innovation. Les richesses créées par les salariés sont de plus en plus dirigées vers les détenteurs de capitaux et les hauts revenus. 12% de la richesse créée par les salariés sont versés au patronat sous forme d'aides directes ou de crédit d'impôt sans aucune contrepartie. Pendant ce temps, le patronat délocalise avec la complicité des gouvernements successifs, mais le patronat en veut toujours plus. C'est autant d'argent détourné qui ne finance pas la santé, l'enseignement public, les transports, les infrastructures, la sécurité sociale, les retraites, la recherche, etc. **C'est la cause de l'austérité.**

Ainsi, le gouvernement a annoncé le 11 juillet dernier 4,5 milliards d'annulations budgétaires pour 2017 dont 331 millions pour la recherche et l'enseignement supérieur (ESR). « Je sanctuariserai le budget de l'Enseignement supérieur et de la recherche » promettait le candidat Macron en avril 2017. Que sera ce budget pour 2018 et au-delà avec cette politique d'austérité qui n'en finit pas ? Les budgets des organismes et des universités sont indécentes, ils ne peuvent être compensés même pour partie par les moyens alloués aux appels à projets, eux-mêmes en forte baisse. Nos salaires sont honteux au regard de nos qualifications et de notre engagement professionnel. Ils contribuent à détourner les jeunes de la recherche publique. Ce d'autant que le nombre de postes ouverts au concours est ridiculement bas. La précarité du travail si prégnante dans les laboratoires et services ne cesse d'affecter l'efficacité du travail.

Non, cette politique n'est pas inéluctable. Il faut sortir de la résignation, de la fatalité. C'est aux salariés d'imposer d'autres choix.

Le 12 septembre la CGT a pris l'initiative d'appeler les salariés à exprimer leur refus de la nouvelle loi travail, mais au-delà il s'agit de refuser d'une politique d'austérité qui appauvrit le monde du travail et impacte gravement la recherche scientifique française.

Le SNTRS-CGT invite les personnels de la recherche à participer à la journée du 12 septembre.

<p>ADJOINTS TECHNIQUES CHERCHEURS DOCTORANTS INGENIEURS PRECAIRES TECHNICIENS</p>	<p>Rejoignez <u>le S.N.T.R.S.-C.G.T</u> :</p> <p>suivre le lien http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/sntrscgt/spip.php?rubrique32</p>
<p>SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 0 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr web : http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr</p>	